



FORMATION VIVEA

FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES : ADAPTER SES PRATIQUES EN FONCTION DE SON SYSTEME

Lundi 30 Septembre de 9h30 à 17h30 - Repas partagé sur place.

Sur les fermes d'Anaïs Goffre, au Col de Clémencières (38950 St-Martin-le-Vinoux) et Vincent Gilbert à Cherlieu, (38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse)

Comprendre les liens entre ses pratiques de fauche, le comportement alimentaire du troupeau et le fonctionnement de la végétation.

Formation avec SCOPELA – Méthode Patur'ajust

Renseignements - Inscription
Charlène Mignot – Addear 38
Tél. : 09 60 03 50 14
addear38@wanadoo.fr
117, rue des Alliés
38 030 Grenoble

Programme et modalités financières
Voir au dos



ADDEAR 38
RÉSEAU DE
L'AGRICULTURE
PAYSANNE



ARDEAR
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

Objectifs de la formation

Identifier les profils de croissance et de maturation des végétations présentes sur sa ferme. Déterminer la quantité et la qualité des fourrages selon le niveau de production recherché et sa conduite d'alimentation. Considérer les implications de la fauche sur la disponibilité de la ressource sur pied sur l'année. Anticiper les conséquences des pratiques de fauche sur l'évolution à long terme de la flore.

Enjeux

En considérant que les pratiques de fauche ne sont pas sans conséquence sur le rendement, la valeur du fourrage, la répartition annuelle de l'offre alimentaire et la place que tient le pâturage dans l'alimentation du troupeau, connaître la diversité des modalités de récolte et leurs implications permet de choisir des pratiques cohérentes avec ses objectifs (de production animale, de planification du chantier de récolte, d'articulation avec le pâturage...).

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire.

Déroulé du programme

Apports théoriques + Observation de foins + Visite de 2 parcelles pour mettre en lien caractéristiques de la parcelle, mode d'exploitation parcellaire, qualité du foin récolté, besoins des animaux, évolution de la flore.

Durée

7h

Intervenant

Philippe Mestelan de SCOPELA



Le réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage

Inscription

Obligatoire avant le 22 septembre 2019 (Places limitées).

Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif et conditions

Gratuit pour les adhérents. 60 € pour les non adhérents.

NB : 154 € sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles*, dans la limite de votre plafond annuel de 2000 €.

*à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

Co-voiturage

Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. **Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.**

Cette action est soutenue financièrement par :

